

# REGLEMENT

## Randonnée VTT de 38 km Quatrième édition. DIMANCHE 15 mars 2015

### Organisation

#### **Horaires :**

Accueil du départ à partir de 7H45

Départ de la randonnée entre 8H00 à 9H00

Accueil du retour jusqu'à 13H15

#### **Lieu :**

Départ du complexe sportif Gilbert Carpentier rue du bois du prince à Cléon (76410)

#### **Ravitaillement :**

Accueil avec un café, un ravitaillement sur le parcours et un au retour.

#### **Parcours**

Le parcours de base : environ 38 kms – 400 m de dénivelé

Présence de raccourcis en forêt permettant de diminuer la distance de plusieurs kilomètres ainsi que le dénivelé.

#### **Tarif : 5€ sur place**

Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas de vol de VTT, bris de matériel et dégradations.

Les organisateurs ont souscrit une assurance Responsabilité Civile pour la randonnée.

Présence de vigies le long du circuit.

Le circuit de base sera fermé et contrôlé à partir de 9H15

Présence de point d'eau pour nettoyer son VTT

#### **Pour les randonneurs :**

- Les participants s'engagent en s'inscrivant à la 20chô, à être en bonne forme physique et à ne posséder aucune contre-indication à la pratique du V.T.T..
- La randonnée la 20Chô n'est pas une compétition VTT mais une randonnée à allure libre.
- Chacun roule à son rythme en respectant celui de son voisin.
- Chacun se doit de respecter le code de la route.
- Pour votre sécurité, le port du casque est obligatoire.
- Les conseils des vigies ne se substituent à la responsabilité des randonneurs.
- Le matériel est en parfait état de fonctionnement.
- Chacun doit être muni du nécessaire de réparation et d'une réserve d'eau.
- Les mineurs ont obligatoirement une autorisation parentale.
- Les enfants de moins de quinze ans sont accompagnés.
- La responsabilité de l'organisation ne peut être mise en cause en cas de non respect des consignes ci-dessus.
- La 20Chô empruntant des zones privées, les autorisations de passage ne sont délivrées que pour le jour de la randonnée.
- J'autorise expressément la section VTT de l'ACRFC à utiliser les images fixes ou audiovisuelles, sur lesquelles je pourrais apparaître, prises à l'occasion de ma participation à la 20Chô.